

# VICTIMES

## Exécuteurs, Victimes et Témoins

DOCUMENT 1

Partie 2

Feuille 4

-2-

prüfen, ob die Brotration nicht erhöht werden müsse. Der jetzige Zustand müsse nach Auffassung des General-erstes Blum nach längerem Aufenthalt mit hoher Wahrscheinlichkeit den Tod des Häftlings zur Folge haben. Der Oberbefehlshaber wünsche aber nicht, dass das Lager als "Hölle von Breendonck" in die Geschichte eingehe. Vorweg müsse geprüft werden, welche Aufgabe das Lager haben solle. Zur Zeit befinden sich dort:

1. Juden auf unbestimmte Dauer,
2. Kommunisten auf unbestimmte Dauer,
3. Schleichhändler und dergl. auf eine bestimmte Zeit,
4. Untersuchungsgefangene,
5. Internierte Ausländer,
6. Geiseln.

Zun mindesten für die drei letzten Gruppen könne das Lager unter keinen Umständen infrage kommen. Ebenfalls müsse eine Trennung von Juden und Ariern erfolgen. Er halte es auch für erforderlich, dass das Lager mindestens monatlich durch den Leiter der Dienststelle des Beauftragten des Chefs der Sicherheitspolizei und des SD oder seinen Vertreter an Ort und Stelle überprüft werde. Jedoch, deren einziges Vergehen der misslungene Versuch einer unerlaubten Überschreitung der Demarkationslinie sei, könnten schließlich nicht bis zu ihrem Tode im Lager festgehalten werden. Hier müsse eine endgültige

© Fort Breendonk

Le Gouverneur militaire  
pour la Belgique et le nord de la France

22.09.1941

Le chef de la l'Administration Militaire

- Avis -

.....  
.....  
.....

(...)

[Parlant de Breendonk]

Jusqu'à présent, on y trouve:

1. Des Juifs pour une durée indéterminée,
2. Des communistes pour une période indéterminée,
3. Des gens ayant fait du marché noir pour une période déterminée,
4. Des prisonniers recherchés,
5. Des étrangers internés,
6. Des otages.

### DOCUMENT 2

«Toutes les classes sociales, toutes les professions, toutes les opinions sont représentées. Tous les accents de la Wallonie, tous les patois de la Flandre, toutes les nuances de la politique nationale fraternisent dans un accord pittoresque. Les Flamands pardonnent aux Wallons de ne pas être Flamands, les manuels ne méprisent pas trop les intellectuels, et les croyants peuvent prier sans risque d'éveiller l'ironie des communistes. Un même esprit rapproche et réunit tous ces hommes, égaux devant l'Allemand et devant la mort. Je n'ose pas l'appeler patriotisme, mais bien amour de la liberté. (...)»

HALKIN, L.E. *A l'ombre de la mort*. Bruxelles, 2005, p. 22

### DOCUMENT 3

- Ist der Levy Jude? (Le nommé Levy est-il juif?)
- Cela dépend.
- Quoi? Cela dépend?
- A mon point de vue, sûrement non. Au point de vue belge, cela n'existe pas.  
A votre point de vue, sûrement oui!

«Une gifle formidable fut la réponse du petit homme rougeaud qui m'interpellait. Il portait l'uniforme gris-vert à collet noir des SS avec trois clous d'argent qui -j'allais l'apprendre - étaient l'insigne des Untersturmführer, les sous-lieutenants.»

LEVY, P.M.G. *Le défi. 1940: le refus, l'épreuve, le combat*, Bruxelles, 1985, p. 25



# VICTIMS

## DOCUMENT 5



Marguerite PAQUET  
[© USHM • Washington]



Maxime VAN PRAAG  
[© Fort Breendonk]



André WIJNEN  
[© Fort Breendonk]



Pavel KOUSSONSKY  
[© Fort Breendonk]



Martial VAN SCHIJELL  
[© Fort Breendonk]



Daniel DUESBERG  
[© Fort Breendonk]

## DOCUMENT 6

### LES 7 DE MONS



• De gauche à droite:  
Désiré DEMETSENAERE, Jean WALRAVENS,  
Roger COEKELBERGS, Simon JACOB et Edmond ANSON

François DUPERROIS

Maurice BRUYERE

[© Fort Breendonk]

### Professions

- Demetsenaere Désiré (04.11.1907) : électricien et pompier
- Walravens Jean (07.04.1922) : étudiant (ingénieur)
- Coekelbergs Roger (20.02.1921) : étudiant Ecole Royale Militaire & prisonnier de guerre évadé
- Jacob Simon (22.04.1901) : commerçant, soldat pendant l'occupation belge de la Rhénanie en 1923
- Anson Edmond (01.06.1898) : invalide de la guerre 1914-1918, ouvrier communal à Mons
- Duperrois François (15.09.1907) : employé au Secours d'Hiver
- Bruyère Maurice (15.06.1920) : étudiant (ingénieur technicien)

### Groupement de résistance

- Jacob Simon : Daumerie-Martiny en 1941 (jusqu'à son arrestation)
- Coekelbergs Roger : agent (fin 1941 - 07 1942) et ensuite chef de secteur pour le Hainaut (juillet 1942 jusqu'à la libération) du réseau de renseignement Luc-Marc
- Anson Edmond : membre de l'Armée Secrète (12.6.1941 - 19.10.1944)
- Duperrois François : Mouvement National Belge
- Bruyère Maurice : passait parfois des renseignements sur une base indépendante
- Demetsenaere Désiré : agent du réseau de renseignement Luc-Marc